



PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : **Diane NARDIN**  
Tél. : 03 87 34 33 22  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr  
Réf. : DN ASPE-L9

**Monsieur le Maire**

**Mairie de BUDLING**  
7, rue de l'École  
57970 BUDLING

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant le système d'assainissement de BUDLING**

Metz, le 9 avril 2015

**PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réalisation du système d'assainissement de la commune de BUDLING**

Ce dossier a été déposé par : SIAKOHM

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du « **récépissé de déclaration n°57-2015-00024** » en date du 9 avril 2015, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

VALERIE ANTOINE-POTIER